



## Chemin d'exploitation

-----  
Par gglive

Je dispose d'un chemin d'exploitation sur acte notarié, cadastré par géomètre Expert, depuis plus de trente ans, de 4 mètres de large. Le propriétaire de la parcelle précédente installe un portail sur l'assiette du chemin créant un obstacle, et un autre portail à l'entrée du chemin d'exploitation sur l'assiette du chemin, sans mon accord.  
A-t-il le droit que puis-je faire.